

TARIFS DES SOINS ET SUPPLÉMENTS

TARIFS DES PRESTATIONS D'HOSPITALISATION :

PRISES EN CHARGE PAR LES RÉGIMES OBLIGATOIRES D'ASSURANCE MALADIE

La tarification à l'activité ou « T2A », appliquée depuis le 1^{er} mars 2005 dans les établissements de santé privés donne lieu à la facturation d'un groupe homogène de séjour (GHS) aux caisses d'assurance maladie dont les tarifs sont fixés annuellement par décret.

Ces prestations sont directement prises en charge par les caisses d'assurance maladie à hauteur de 80% et à 100% dans certains cas particuliers (affection longue durée, invalidité, ...).

À LA CHARGE DU PATIENT ET/OU DE SA MUTUELLE

La part des frais d'hospitalisation restant à la charge du patient et/ou de sa mutuelle, appelée « ticket modérateur », correspond :

- au **forfait journalier hospitalier** d'un montant de 20 euros / jour en clinique,
- à la **participation forfaitaire de l'assuré (PAS)** d'un montant de **18 euros** par séjour, pour les actes d'un tarif supérieur ou égal à 120 euros, sauf exonération (ALD, invalidité, ...),
- aux éventuels **dépassements d'honoraires des praticiens** qui relèvent de leur seule discrétion,
- à la **demande de prestations pour exigence particulière du patient** (chambre particulière, télévision, forfait parcours patient...), cf. ci-dessous.

TARIFS-DEMANDE DE PRESTATIONS POUR EXIGENCE PARTICULIÈRE DU PATIENT

CHAMBRE PARTICULIÈRE		
HOSPITALISATION COMPLÈTE ⁽¹⁾		AMBULATOIRE
CONFORT	75 € / JOUR	
PREMIUM	79 € / JOUR	65 €
PLATINIUM	90 € / JOUR	
PRESTIGE	99 € / JOUR	

FORFAIT PARCOURS PATIENT ⁽²⁾	10,80 €
FORFAIT AMBULATOIRE	30 €
FORFAIT TÉLÉPHONE	5,34 €
IMPULSION TÉLÉPHONE ⁽³⁾	0,069 €
THERMOMÈTRE	2,50 €

OPTION SIMPLICITÉ	
KIT TROUSSE DE TOILETTE	8 €

(1) La chambre particulière est due pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie.

OFFRE TÉLÉVISION	
SIMPLE	7 € / jour
PREMIUM	9 € / jour

(2) En contrepartie, notamment, des démarches suivantes :

- en amont de votre hospitalisation, les demandes préalables de prise en charge auprès des mutuelles, le tiers payant...
- en aval de votre hospitalisation, l'organisation des transferts vers votre domicile ou vers d'autres structures d'accueil, les réservations de transport, la liaison avec les services de soins à domicile...

OFFRE DIVERTISSEMENT	
OFFRE TV PREMIUM + WIFI	15 € / jour

(3) Taxation France Télécom majorée de 30%.

OPTIONS ACCOMPAGNANT	
LIT + PETIT-DÉJEUNER	25 €
REPAS	12 €